Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

ÉVALUATION DES OPÉRATIONS

Évaluation du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)

Constats et conclusions clés

- **Le FEIS devrait atteindre l'objectif consistant à mobiliser 315 milliards d'EUR d'investissements à l'horizon de juillet 2018 en termes d'approbations et d'ici à début 2019 en termes de signatures. Quelque 80 % du volume des signatures, en données rapportées à la part du PIB de l'UE, ont concerné des États membres vulnérables et des pays de la cohésion. Néanmoins, l'évaluation met en garde contre le risque de se focaliser sur la réalisation des objectifs de volume au détriment de l'additionnalité, cette dernière étant l'élément le plus important pour obtenir un impact structurel à long terme sur la croissance et l'emploi.**

- **Les opérations financées au titre du FEIS ont apporté de l'additionnalité, telle que la définit le règlement instituant le FEIS, et ont remédié à des défaillances du marché pour leur majorité. Sans la garantie de l'UE, le Groupe BEI n'aurait pas pu financer le portefeuille des opérations soutenues au titre du FEIS sans impact négatif sur sa capacité globale de prêt et son profil de risque.**

- **Le FEIS constitue un instrument adapté pour remédier aux déficits d'investissement structurels. Il l'est moins cependant pour s'attaquer aux problèmes d'ordre cyclique. Les décaissements sont trop étalés dans le temps pour faire sortir de la stagnation les économies qui souffrent d'importants déficits d'investissement cycliques persistants. En outre, au moment du lancement du FEIS, le ratio investissements/PIB avait déjà retrouvé ses niveaux d'avant la crise dans certains États membres.**

- **Le FEIS a exercé un effet de catalyseur sur l'utilisation d'autres fonds de l'UE grâce à la concentration en début de période d'instruments de garantie existants. Afin d'éviter tout chevauchement, les stratégies de mise en œuvre d'autres instruments de l'UE ont été révisées. L'association du FEIS avec les Fonds structurels et d'investissement européens s'est avérée limitée. Le FEIS est généralement complémentaire des activités des banques nationales de promotion économique.**

- **Le FEIS a donné lieu à de grands changements au sein du Groupe BEI, qui a dû adapter bon nombre de ses processus aux projets soutenus par le FEIS. Certains de ces changements pourraient avoir des incidences à long terme pour le Groupe BEI. Pour l'heure, la garantie de l'UE atténue considérablement l'exposition supplémentaire au risque découlant des opérations financées au titre du FEIS. Les recettes générées dans le cadre du FEIS ne couvrent pas les coûts correspondants pour la BEI, ce qui est en revanche le cas pour le FEI.**

Contexte

Le Plan d'investissement pour l'Europe (PIE) a été lancé en 2014 afin de réduire les déficits d'investissement en Europe et ainsi de stimuler l'emploi et la croissance économique durable dans l'UE. Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui est l'un des trois piliers du PIE, entend contribuer à la réalisation de cet objectif en soutenant des investissements en faveur des infrastructures et de l'innovation et en facilitant l'accès aux financements pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Il est mis en œuvre par le Groupe BEI (BEI et FEI).

Le FEIS était à l'origine doté d'une garantie de 16 milliards d'EUR fournie au Groupe BEI sur le budget de l'UE et d'une contribution en capital de 5 milliards d'EUR de la BEI[1]. La garantie de l'UE accroît la capacité de prise de risque du Groupe BEI, ce qui lui permet de financer des projets qui remédient à des défaillances du marché ou à des situations d'investissement médiocres, qu'il n'aurait, à défaut, pas pu financer selon la même ampleur ou sur la même période. Le FEIS devait mobiliser 315 milliards d'EUR d'investissements avant juillet 2018.

1 Le 30 décembre 2017, le FEIS a été reconduit et la garantie de l'UE et la contribution de la BEI ont été portées respectivement à 26 milliards d'EUR et à 7,5 milliards d'EUR.

La présente évaluation examine le FEIS du point de vue de sa pertinence, des résultats atteints (y compris sur le plan de l'additionnalité), de la complémentarité et de la coordination avec d'autres programmes de l'UE, ainsi que de l'efficience. Elle s'appuie sur un large éventail de sources et de méthodes : analyses macroéconomiques et de portefeuille, études de cas approfondies, examens de documents pertinents, entretiens avec des parties prenantes internes et externes, analyse comparative de profils de risque pour les opérations de la BEI relevant ou non du FEIS et enquêtes auprès de bénéficiaires finals du FEIS.

Le rapport d'évaluation est disponible dans son intégralité à l'adresse suivante :
http://www.eib.org/infocentre/publications/all/evaluation-of-the-efsi.htm

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-22000
+352 4379-62000
www.bei.org – **info@bei.org**

Évaluation des opérations
EValuation@bei.org
www.bei.org/evaluation

© Banque européenne d'investissement, 09/2018